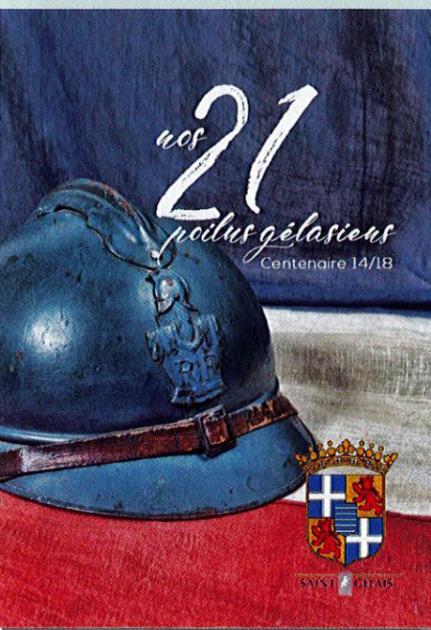


Centenaire de la Grande Guerre : nos 21 Poilus Gélasiens sortent de l'anonymat.



Chaque année depuis 2014, la commémoration du 11 novembre est l'occasion, par la voix des enfants de l'école, de retracer la vie des 21 enfants de Saint-Gelais, morts pour la France pendant la Grande Guerre, dont les noms figurent sur notre monument aux morts.

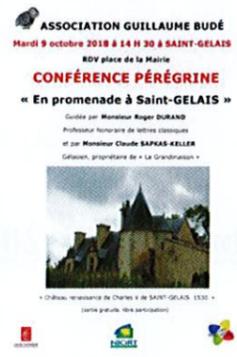
Grâce au travail de recherche de Danièle et André LACAM, leur vie a été retracée, pour les sortir de l'anonymat du monument.

La Municipalité a souhaité que ce travail de recherche ne disparaisse pas à l'issue de ces lectures par définition éphémères, et un recueil a été réalisé, « Nos 21 poilus gélasiens », qui relate ce qu'a été la trop courte existence de ces jeunes hommes fauchés par la folie humaine, en les resituant dans le contexte gélisien de l'époque, et dans la chronologie de la guerre.

Rendez-vous à dimanche 11 novembre à 9h00 devant l'église ou 9h30 au monument aux morts.

La cérémonie se clôturera par le verre de l'amitié.

Sortir à Saint-Gelais



OCTOBRE

- ♦ **Dimanche 7 octobre de 8h30 à 13h:** bourse Petite Enfance automne/hiver organisée par la MAM à l'espace Agrippa d'Aubigné. Infos et réservation : gelasboutchous@sfr.fr.
- ♦ **Mardi 9 octobre, 14h :** « En promenade à St-Gelais », guidée par M Roger Durand et Claude Sapkas-Keller sous l'égide de l'association Guillaume Budé.
- ♦ **Vendredi 12 octobre :** Boom Halloween organisée par APE. Espace Agrippa d'Aubigné.
- ♦ **Samedi 20 octobre, 20h30 :** "Mort de rire", Spectacle chanté et théâtralisé par l'ensemble vocal et instrumental Chante Pezenne. Espace Agrippa d'Aubigné. Entrée 12€, 5€ pour les 12 à 16 ans. Proposé par Atouts Saint-Gelais.
- ♦ **Samedi 27 de 10h à 19h et dimanche 28 octobre de 10h à 18h :** exposition d'Automne « 10 ans » par les ateliers du Foyer Gélisien. Inauguration samedi à 11h. Gratuit. Espace A. d'Aubigné. Avec la participation des Amis de la Bibliothèque pour la vente de livres d'occasion.

NOVEMBRE

- ♦ **Judis 1^{er}, 15 et 29 novembre, 20h30 :** cinéma
- ♦ **Samedi 10 novembre à 10h45 :** "Nos p'tites lectures". Lecture enfants animée par les Amis de la Bibliothèque. Gratuit. Médiathèque de la Mare aux Loups.
- ♦ **Samedi 10 novembre, 20h30 :** soirée antillaise (rougail/saucisse) de l'ASESG. Espace Agrippa d'Aubigné, sur réservation auprès du club.
- ♦ **Dimanche 11 novembre, 9h15 :** commémoration. Cf article ci-contre
- ♦ **Samedi 17 novembre, 18h30 :** diner dansant organisé par l'AFN à l'espace Agrippa d'Aubigné. Sur réservation.
- ♦ **Judi 22 novembre 18 h 30 :** assemblée générale « Nature et Bien Être ». Salle du Belvédère.
- ♦ **Samedi 24 de 10h à 19h et dimanche 25 novembre, de 10h à 19h :** exposition d'Aquarev'Plus à l'espace Agrippa d'Aubigné. Vernissage le samedi à 11h. Environ 300 aquarelles et pastels originaux – Aquarev Plus en profitera pour fêter ses 20 bougies avec des démonstrations et animations surprises. Gratuit et ouvert à tous.

DECEMBRE



- ♦ **Samedi 1 décembre à 10h45 :** "Nos p'tites lectures". Lecture enfants animée par les Amis de la Bibliothèque. Gratuit. Médiathèque de la Mare aux Loups.
- ♦ **Dimanche 2 décembre à 16h:** spectacle pour enfants de 3 à 90 ans. « La Lettre à la Mère Noël » de la Cie Boutabouh et proposé par les Amis de la Bibliothèque. Espace Agrippa d'Aubigné. Entrée 5€.
- ♦ **Samedi 8 décembre :** marché de Noël organisé par la municipalité de 16h à 22h
- ♦ **Samedi 8 / dimanche 9 décembre :** téléthon
- ♦ **Judis 13 et 27 décembre, 20h30 :** cinéma
- ♦ **Judi 13 décembre, Echiré :** don du sang par Les Boucles de Sèvre.
- ♦ **Dimanche 23 décembre :** « La gélasienne » course à pied de 10 ou 6 km, organisée par Vivons St-Gelais. Tarifs 7,50€/6€. Départ espace Agrippa d'Aubigné à 10h. En partenariat avec le Foyer Gélisien une marche de 6,5 km – Gratuit (à confirmer)

Gé l'info - Lettre trimestrielle d'information municipale.
 Responsable de la publication : Bruno JUGE, maire.
 Réalisation : Commission municipale communication.
 Les informations associatives sont sous la seule responsabilité des associations.



SAINT GELAIS
 MAIRIE
 320 rue des Herpens
 79410 SAINT-GELAIS
www.saintgelais.fr

Mémo

Prochains conseils

Mardis 23 octobre, 27 novembre et 18 décembre à 20h30

Chacun est invité à assister au conseil municipal en auditeur libre.

A noter

Les permanences du samedi de 10h à 12h sont assurées à tour de rôle par les adjoints. En cas de nécessité, il est possible de joindre l'adjoint d'astreinte sur le numéro de la mairie : 05 49 75 00 78. Pour tout dossier complexe, il est préférable de venir en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat :

**du lundi au vendredi
 13h30 à 17h30,
 jeudi de 8h30 à 12h15**

A noter

Vous rencontrez une problématique particulière, vous pouvez obtenir une entrevue avec M le Maire. Les adjoints sont également prêts à vous répondre, chacun dans leurs domaines d'attribution. Dans tous les cas, merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Sommaire

- Rentrée des élus
- Invitation à la réunion publique
- Cérémonie du 11 novembre et le livre des poilus Gélasiens
- Agenda des sorties

Gé l'info

Lettre d'informations municipale - septembre 2018



Des dégradations plus qu'il n'en faut et aux frais des contribuables !

Pendant que la plupart d'entre nous vauquaient à leurs occupations estivales, quelques uns ont jugé bon de compléter lourdement la liste des bêtises qui pouvaient être faites sur notre commune. Et la liste est longue :

- détérioration des boîtes aux lettres du groupe scolaire et de la médiathèque
- démontage de bancs publics pour aller les poser là où l'on a envie de s'asseoir,
- effraction à coup de pied de biche et vol de matériels dans le bâtiment de la Futaie
- des panneaux de signalisation descellés et envoyés dans la nature ou la Sèvre,
- des feux et des pierres descellées à la Futaie,
- descellement du poteau « pompiers » du jeu pour enfants à proximité du city stade

Bien évidemment, une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie qui, après enquête, a convoqué des jeunes gens identifiés comme les auteurs présumés des dégradations de la Futaie.

A ces dégradations sont venues s'ajouter quelques soirées très animées. Un peu trop aux dires des habitants proches du city-stade qui pendant l'été ont eu à subir ces nuisances sonores, telles que discussions animées (et peut-être avinées), cris, sono, mobylettes qui pétaradent, et ce de façon intensive et répétitive.

Pour rappel, le tapage nocturne constitue une infraction verbalisable dont le montant peut aller jusqu'à 180€. Pour faire cesser ce trouble, des démarches amiables ou le recours à la police ou la gendarmerie sont possibles.

Prévention : règles de circulation pour trottinettes, skates, et autres patinettes

Il nous arrive de plus en plus fréquemment de croiser ou dépasser ce type de «véhicule» dans les rues de Saint-Gelais comme sur les axes plus passants tel que la D8 (axe Chauray-Echiré). Quelles sont les règles de sécurité et les droits de leurs usagers ?



La législation diffère selon qu'il s'agisse d'un engin mû par l'énergie électrique ou pas. Toutes les infos sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/Fiche pratique Rollers, skateboard et trottinette : endroits où rouler. **Dans tous les cas, merci à tous d'être vigilants pour votre sécurité et celle des autres.**

Samedi 1^{er} septembre 2018

5^{eme} séminaire de rentrée de l'équipe municipale de Saint-Gelais



Bilan et perspectives, samedi 1^{er} septembre, les élus faisaient leur rentrée pour partager sur les projets de la commune

C'est devenu un rituel, à chaque rentrée, l'ensemble du conseil municipal se retrouve, à la fois pour faire le point des dossiers en cours et l'état des finances publiques mais aussi réfléchir à l'avenir de notre commune.

L'été ayant été propice au repos, chacun des adjoints a pour mission de redonner un état des lieux des projets en cours ou en fin d'achèvement, mais aussi d'ouvrir des perspectives sur de nouveaux projets via de petites séances de « remue-méninges ».

A l'issue, de cette matinée, un déjeuner au Café des Sports était offert, par M le Maire et les adjoints, aux élus qui le souhaitaient ainsi qu'aux secrétaires.

Etat des finances communales à fin aout

Le budget prévisionnel de fonctionnement est réalisé à hauteur de 49% en dépenses (914 K€ pour 1862 K€) et de 48% en recettes (890 K€ pour 1862 K€), soit une différence de - 24 K€.

En investissement, le budget prévisionnel a été établi en début d'année à 1043 K€. A fin aout, les dépenses afférentes sont de 494 K€ (soit 47%) et les recettes sont de 539 K€ (soit 52%) soit un excédent de + 45 K€.

La municipalité n'a pour l'instant aucune information émanant du ministère sur la réforme des impôts locaux.

La situation de la boulangerie

En réponse à un conseiller municipal convaincu de la non implication de la municipalité dans ce dossier, l'objectif était de partager à nouveau sur la position de la collectivité vis-à-vis de ce commerce en difficulté. Force a été de constater que les éléments comptables qui devaient être fournis depuis plusieurs mois aux assureurs des parties par M&Mme Bodin étaient toujours en attente, empêchant tout versement d'une indemnité de compensation.

Post réunion : le 5/09, le tribunal prononçait la liquidation des boulangeries (Niort et St-Gelais), suite à la mise en redressement en mars 2018 et au regard de la situation financière de l'entreprise dont les deniers publics n'auraient pas suffi à couvrir le déficit, ce dernier excédant très largement ce qui aurait pu être imputé aux travaux rue de Cherveux.

C'est évidemment une mauvaise nouvelle, tant pour les employés que pour la commune qui perd ainsi, on l'espère provisoirement, un des rares commerces de bouche encore en activité sur son territoire. Quand bien même la municipalité n'est pas propriétaire des murs et du fonds, des contacts ont été pris avec le liquidateur judiciaire et la Fédération de la Boulangerie. Aux dires de ces professionnels, trouver un repreneur et voir la boulangerie ré-ouvrir devrait nécessiter au moins 6 mois.

Dans cette attente, plusieurs boulangers ont été sollicités à la fois pour fournir le pain quotidien du restaurant scolaire et envisager la ré-installation d'un distributeur. Ce dernier devrait être installé fin octobre, alimenté par la boulangerie Chevallereau d'Echiré.

Chantiers rues du Prieuré et de Cherveux

Rue du Prieuré, les travaux sont terminés et conformes aux dossiers d'études, sans plus-value financière notable. Pour que l'aspect qualitatif du quartier soit achevé, il reste à réaliser l'aménagement de la placette, lequel incombe au lotisseur des Grands Bois et non à la commune.

Rue de Cherveux, les travaux sont également terminés à quelques points de détail près. Une amélioration peut être apportée en aménageant la signalétique du cheminement piéton, de façon à rendre plus évidentes les traversées de chaussée.

Un ordre du jour plutôt copieux dont votre Gé l'info se fait le rapporteur...

Autant de sujets qui seront évoqués lors de la réunion publique du 16 novembre 2018 à 20h30, salle Belvédère.

Avancement sur le projet d'un CSC de territoire

Les travaux d'étude menés en début d'année pour identifier les arguments de nature à valider la constitution d'un Centre Socio-Culturel regroupant l'ensemble des communes du nord de la Communauté d'Agglomération, se sont poursuivis cet été en y intégrant une approche financière. Les communes vont devoir délibérer en septembre et octobre 2018 pour décider de lancer une étude plus approfondie de préfiguration au cours de l'année 2019, pour une prise de décision à effet de 2020.

Appel à projet Trame Verte et Bleue

Fin juin, la commune a proposé sa candidature au nouvel appel à projets Trame Verte et Bleue à l'initiative de la région Nouvelle-Aquitaine, et dont la thématique sera « Continuités écologiques et biodiversité nocturne ». Constitué d'un volet opérationnel et d'un volet participatif, le projet déposé est intercommunal avec nos voisines Echiré et Saint-Maxire et son fil conducteur sera la Sèvre Niortaise. Reste à attendre l'aval de la région, durant l'automne 2018.

La Futaie aujourd'hui et demain

La prochaine étape va être le broyage des rejets de peupliers. Parallèlement, la commission embellissement a réuni autour de l'avant projet de réaménagement (cf. bulletin municipal janvier 2018) les associations Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) et Promhaies, le CPIE de Gâtine Poitevine, le SIC et le cabinet d'étude Canopée afin de partager sur les aménagements paysagers envisagés. Une rencontre riche d'échanges.

Quel avenir pour feu la maison des associations ?

Un groupe d'élus s'est penché courant 2017 sur ce bâtiment. Situé derrière le monument aux morts, il fut tour à tour mairie, bibliothèque, maison des associations pour devenir essentiellement une surface de stockage. D'une superficie totale de 119m2 et sous conditions de répondre aux normes de sécurité, les élus souhaitent redonner vie à cette bâtisse. A la majorité, ils souhaitent étudier l'éventualité d'un musée qui permettrait la valorisation des éléments matériels de patrimoine détenus par la commune ainsi que ceux légués par des Gélasiens.

La commission Tourisme et Patrimoine portera cette réflexion et les recherches et contacts nécessaires.

Suite de la vente du terrain communal rue de Rhé

Le projet d'aménagement déposé par le lotisseur est en cours d'instruction à la CAN, de même que les légères évolutions des orientations d'aménagement de ce terrain figurant au PLU. La transaction immobilière devrait donc pouvoir aboutir au cours du dernier trimestre 2018.

Y aurait-il une place pour un camping sur la commune ?

Saint-Gelais, de par son emplacement géographique, conjugue une proximité des grands sites touristiques et un cadre naturel qui offre « le repos du vacancier ». Ainsi est née l'idée d'un développement orienté vers le tourisme avec une double orientation environnementale et sociétale. De premiers éléments ont été présentés lors de ce séminaire de rentrée afin que chacun réfléchisse à l'intérêt, ou pas, du sujet. Pour alimenter les débats, vos avis sont également les bienvenus. N'hésitez pas à donner votre sentiment via le formulaire de contact du site www.stgelais.fr ou en échangeant avec vos élus.

**Soyez les bienvenu(e)s à la réunion publique
du 16 novembre 2018 à 20h30, salle Belvédère**

